Communiqué de presse d'Eric Piolle, Maire de Grenoble

Mercredi 19 septembre

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42

Plan vélo

Pour développer les mobilités douces, conjuguons nos efforts !

A l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, Éric Piolle, Maire de Grenoble, revient sur le Plan vélo, dévoilé par le Premier ministre vendredi dernier :

« En France, le vélo représente seulement 3% des déplacements quotidiens. Nous devons rattraper d'urgence notre retard.

Avec ce premier plan financé par l'Etat, le gouvernement montre enfin qu'il se soucie des mobilités douces et des déplacements du quotidien.

C'est globalement une bonne nouvelle, une avancée à souligner.

Ce plan est toutefois une première étape avant tout symbolique.

Nous savons d'ores et déjà que 50 millions d'euros par an sur tout le territoire national ne permettront pas de tripler la part modale en 6 ans comme cela est annoncé. Avec à peine 70 centimes investis par habitant chaque année, le Plan vélo n'est pas encore à la hauteur des enjeux qui se posent devant nous : réchauffement climatique, pollution de l'air, réduction de l'empreinte carbone…

A Grenoble, nous devons continuer à montrer l'exemple ! 15,2% des travailleurs se déplacent déjà à vélo ! Ce chiffre continue et continuera d'augmenter.*

La Ville, aux côtés de la Métropole et du SMTC, développe les mobilités douces et en particulier le vélo en apaisant l'espace public, en généralisant le 30km/h et en sécurisant les parcours et les stationnements.

Plus de 20 millions d'euros sont investis sur la durée du mandat.

A côté des grandes infrastructures nécessaires et notamment les 40km de Chronovélos en cours de déploiement, il nous faut aussi agir sur les autres leviers dont nous disposons collectivement.

Cela passe par l'apprentissage dès le plus jeune âge, l'incitation à l'usage du vélo avec la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo, ou encore l'augmentation du nombre de vélos disponibles (doublement du nombre de Métrovélos, régulation du déploiement de l'offre en libre-service proposée par Indigo weel...).

Sur tous ces sujets, il nous faut continuer à conjuguer nos efforts ! ».

***Grenoble, 2e ville cyclable de France pour les actifs** *d'après l'étude de l'INSEE « Partir de bon matin, à bicyclette… » https://www.insee.fr/fr/statistiques/2557426*